



Commune de Léglise

Rue du Chaudfour, 2 - B-6860 LEGLISE
063 43 00 00 (01)

OBJET : Conditions d'engagement d'un ouvrier polyvalent principalement maçon à temps plein

Description de la fonction :

L'ouvrier polyvalent principalement maçon a essentiellement pour missions : travaux variés de maçonnerie (bâtiments, murs, patrimoines, cimetières, voiries,...).

L'ouvrier peut être amené à effectuer d'autres types de travaux pour les besoins du service.

Compétences requises :

- être disponible et savoir travailler en équipe
- appliquer rigoureusement les règles de sécurité, d'hygiène et de respect de l'environnement
- savoir communiquer avec les supérieurs hiérarchiques et le reste de l'équipe

Conditions générales :

- Être ressortissant ou non de l'Union européenne. Pour les ressortissants hors Union européenne, être en règle en matière d'autorisation de travail au sens de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 16 mai 2019 relatif à l'occupation de travailleurs étrangers ;
- Avoir une connaissance de la langue de la région linguistique jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- Jouir des droits civils et politiques (obligation de fournir un extrait de casier judiciaire) ;
- Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- Satisfaire aux lois sur la milice ;
- Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer ;
- Être âgé de 18 ans au moins ;
- Être porteur au minimum d'un diplôme de niveau secondaire inférieur (ETSI ou CTSI) en rapport avec l'emploi (domaine de la construction ou assimilé) ;
- Réussir un examen d'engagement ;

Conditions particulières :

Disposer d'un permis de conduire de type B.

Echelle de traitement :

Echelle D1 : Min 30.606,66 € - Max 40.748,66 € brut indexé/an pour un temps plein.

Contrat de travail :

Contrat à durée déterminée à temps plein (38h/semaine) de 6 mois, avant contrat à durée indéterminée.

L'entrée en fonction :

Au plus tôt.

Examen d'aptitude :

Le programme des épreuves de l'examen ainsi que les règles de cotation sont fixés comme suit :

1. Une épreuve orale devant le jury relative aux connaissances techniques en : maçonnerie, carrelage, coffrage et voirie

Cotation sur 100 points

2. Une épreuve orale devant le jury permettant d'apprécier la motivation et la maturité du candidat.

Cotation sur 100 points

Au global, pour réussir, les candidats devront obtenir au moins 50 % des points dans chacune des épreuves, et au global, 60 % des points.

Candidatures :

La lettre de motivation (comportant une signature manuscrite), sera accompagnée des documents suivants

- un curriculum vitae
- le cas échéant, copie du permis de travail
- un extrait de casier judiciaire, avec mention de la nationalité modèle 595 (datant de moins de 3 mois)
- une copie du diplôme requis
- une copie du permis de conduire

Ces pièces doivent être adressées UNIQUEMENT par courrier recommandé au Collège communal de Léglise ou déposées en mains propres contre accusé de réception au service des ressources humaines, rue du Chaudfour, 2 à 6860 Léglise pour le **31/03/2025** sous peine d'irrecevabilité.

Les candidatures non signées, et/ou tardives et/ou incomplètes et/ou transmises par mail ne seront pas prises en considération.

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès du Directeur général, Maxime CHEPPE au 063/43.00.05 ou maxime.cheppe@communeleglise.be